CPR INVEST - CLIMATE ULTRA SHORT TERM BOND - A EUR - ACC

LU2685405479

OBLIGATAIRE | 31/10/2026

CARACTERISTIQUES *(Source : Groupe Amundi)*

Date création : 15/11/2023
Forme juridique : SICAV de droit luxembourgeois
Directive : UCITS IV
Classification AMF : -
Indice Reference :
€STR (Euro Short Term Rate) capitalisé
Eligible au PEA : Non
Devise : EUR
Affectation des sommes distribuables :
Capitalisation
Code ISIN : LU2685405479
Code Bloomberg : -
Durée minimum de placement recommandé :
6 mois

Indicateur de risque *(Source : Fund Admin)*

1	2	3	4	5	6	7

Risque le plus faible — Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 6 mois.
L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

CHIFFRES CLES *(Source : Groupe Amundi)*

Valeur Liquidative (VL) : 107,30 (EUR)
Actif géré : 68,20 (millions EUR)
Derniers coupons versés : -

ACTEURS *(Source : Groupe Amundi)*

Société de gestion : CPR ASSET MANAGEMENT
Dépositaire / Valorisateur :
CACEIS Bank, Luxembourg Branch / CACEIS Fund Administration Luxembourg

MODALITES DE FONCTIONNEMENT *(Source : Groupe Amundi)*

Fréquence de valorisation : Quotidienne
Heure limite d'ordre : 14:00
VL d'éxécution / Date de valeur rachat : J / J+1
Minimum 1ère souscription :
1 dix-millième part(s)/action(s)
Minimum souscription suivante :
1 dix-millième part(s)/action(s)
Frais d'entrée (max) : 5,00%
Frais de sortie (max) : 0,00%
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation :
0,46%
Commission de surperformance : Oui

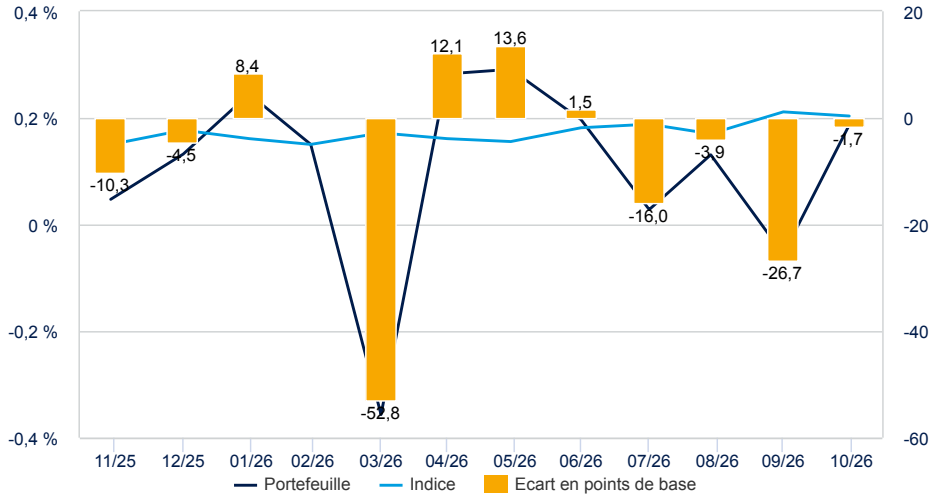
Tous les détails sont disponibles dans la documentation juridique

STRATEGIE D'INVESTISSEMENT *(Source : Groupe Amundi)*

L'objectif du fonds, sur une période d'investissement de 6 mois, est de surperformer son indice de référence (€STR + 0,15%), tout en intégrant des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (E, S, et G - ou, pris ensemble, ESG) dans le processus d'investissement.

ANALYSE DE LA PERFORMANCE *(Source : Fund Admin)*

PERFORMANCES MENSUELLES ET ECART AVEC L'INDICE



PERFORMANCES NETTES PAR PERIODE GLISSANTE *(Source : Fund Admin)* [1]

Depuis le	Depuis le 31/12/2025	1 mois 30/09/2026	3 mois 31/07/2026	1 an 31/10/2025	3 ans -	5 ans -	Depuis le 18/12/2023
Portefeuille	1,10%	0,19%	0,26%	1,28%	-	-	2,49%
Indice	1,77%	0,20%	0,59%	2,10%	-	-	2,76%
Ecart	-0,67%	-0,02%	-0,32%	-0,82%	-	-	-0,27%

[1] Les données supérieures à un an sont annualisées.

PERFORMANCES NETTES PAR ANNÉE CIVILE *(Source : Fund Admin)* [2]

	2025	2024	2023	2022	2021
Portefeuille	2,32%	3,55%	-	-	-
Indice	2,24%	3,79%	-	-	-
Ecart	0,09%	-0,24%	-	-	-

[2] Les performances passées ne sont pas constantes dans le temps et ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Les investissements sont soumis aux fluctuations de marché et peuvent varier à la hausse comme à la baisse.

ANALYSE DU RISQUE *(Source : Fund Admin)* *

	1 an	3 ans	5 ans	Depuis le lancement *
Volatilité du portefeuille	0,47%	-	-	0,38%
Volatilité de l'indice	0,03%	-	-	0,11%

* Données annualisées

CPR INVEST - CLIMATE ULTRA SHORT TERM BOND - A EUR - ACC

OBLIGATAIRE

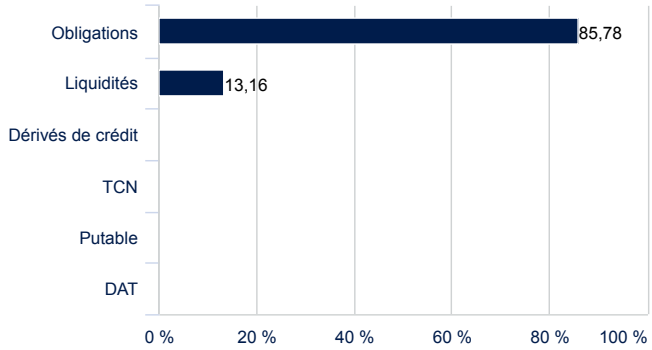
31/10/2026

ANALYSE DU PORTEFEUILLE GLOBAL *(Source : Groupe Amundi)*

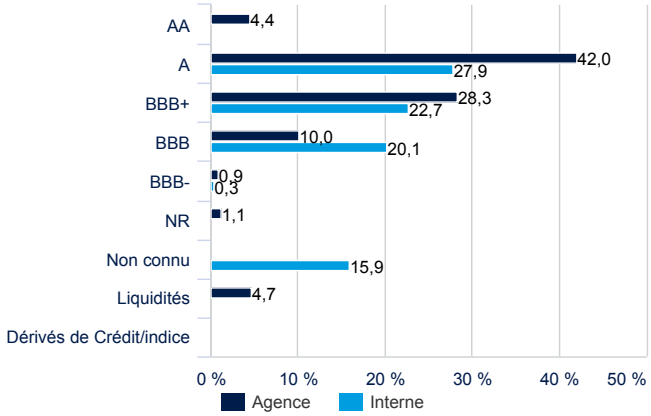
ANALYSE GLOBALE *(Source : Groupe Amundi)*

	Portefeuille
Sensibilité Taux	0,69
Sensibilité Crédit	1,02
Note Moy. Agence LT	A-
Nb. Emetteurs en PTF	76
Nb. Emetteurs Zone Euro	52
Liquidités	13,16%
Expo Dérivés de Crédit	-

REPARTITION PAR TYPES D'INSTRUMENTS (EN % DE L'ACTIF) (Source : Amundi)

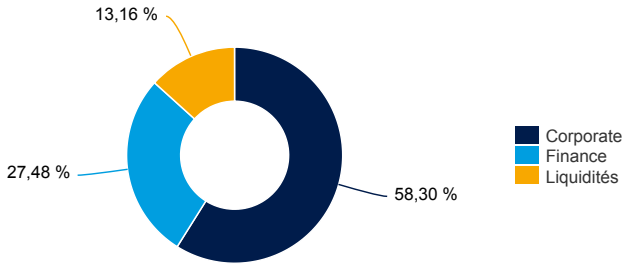


EXPOSITION DES EMISSIONS PAR NOTATION LONG TERME *(Source : Groupe Amundi)*



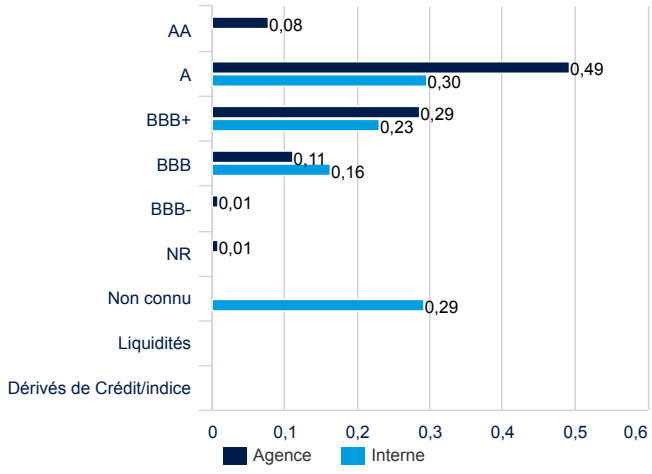
Hors OPCVM et avec Dérivés de crédit

REPARTITION PAR TYPES D'EMETTEURS *(Source : Groupe Amundi)*



EXPOSITION DES EMISSIONS PAR NOTATION (EN SENSI CREDIT)

(Source : Groupe Amundi)



Document destiné aux investisseurs "non professionnels"
CPR Asset Management, Société anonyme au capital de 61 461 945 €, 399 392 141 RCS Paris - SGP agréée par AMF n° GP01-056.
91-93, Boulevard Pasteur 75015 Paris - France - 01 53 15 70 00

www.cpram.com

CPR INVEST - CLIMATE ULTRA SHORT TERM BOND - A EUR - ACC

OBLIGATAIRE

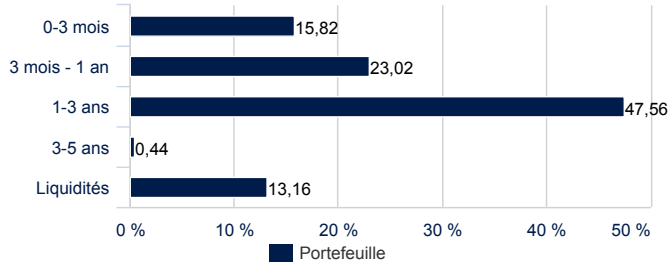
31/10/2026

10 PRINCIPAUX EMETTEURS (Source : Amundi)

	Secteur	Pays	Portefeuille
SOCIETE GENERALE SA	Finance	France	3,42%
INTESA SANPAOLO SPA	Finance	Italie	2,89%
CIE DE SAINT-GOBAIN SA	Industrie	France	2,70%
ENEL FINANCE INTERNATIONAL NV	Services publics	Pays-Bas	2,65%
THALES SA	Industrie	France	2,21%
EUROGRID GMBH	Services publics	Allemagne	2,17%
AYVENS SA	Industrie	France	2,10%
BPCE SA	Finance	France	2,10%
ABN AMRO BANK NV	Finance	Pays-Bas	2,05%
NATWEST MARKETS PLC	Finance	Royaume-Uni	1,80%

RÉPARTITION PAR MATURITÉS

(Source : Groupe Amundi)



MATRICE PAYS / SECTEURS / MATURITES *(Source : Groupe Amundi)*

	0-3 mois	3 mois - 1 an	1-3 ans	3-5 ans	Total
Reste du monde	**2,50%**	**3,73%**	**10,45%**	**-**	**16,68%**
États-Unis	0,44%	-	0,44%	-	0,88%
Corporate	0,44%	-	0,44%	-	0,88%
Royaume-Uni	0,88%	1,03%	5,18%	-	7,08%
Corporate	-	0,73%	3,67%	-	4,40%
Finance	0,88%	0,29%	1,50%	-	2,68%
Suède	1,18%	-	0,41%	-	1,59%
Corporate	1,18%	-	0,41%	-	1,59%
Japon	-	0,30%	1,46%	-	1,76%
Corporate	-	0,30%	-	-	0,30%
Finance	-	-	1,46%	-	1,46%
Danemark	-	1,68%	2,96%	-	4,64%
Corporate	-	0,21%	2,96%	-	3,17%
Finance	-	1,47%	-	-	1,47%
Canada	-	0,72%	-	-	0,72%
Corporate	-	0,72%	-	-	0,72%
Zone Euro	**13,32%**	**19,29%**	**37,11%**	**0,44%**	**70,16%**
Espagne	1,91%	0,73%	0,30%	-	2,95%
Finance	1,91%	0,73%	0,30%	-	2,95%
Portugal	-	-	0,60%	-	0,60%
Corporate	-	-	0,60%	-	0,60%
Pays-Bas	1,06%	0,95%	7,84%	0,44%	10,29%
Corporate	1,06%	0,22%	4,76%	0,44%	6,47%
Finance	-	0,73%	3,08%	-	3,81%
Luxembourg	-	1,50%	0,58%	-	2,07%
Corporate	-	1,50%	0,58%	-	2,07%
Italie	0,89%	3,22%	4,61%	-	8,71%
Corporate	-	2,34%	3,05%	-	5,39%
Finance	0,89%	0,88%	1,56%	-	3,32%
Irlande	-	2,19%	-	-	2,19%
Corporate	-	1,14%	-	-	1,14%
Finance	-	1,05%	-	-	1,05%
Allemagne	-	1,64%	4,66%	-	6,30%
Corporate	-	1,64%	4,66%	-	6,30%
France	9,46%	9,06%	16,34%	-	34,87%
Corporate	7,41%	7,59%	9,78%	-	24,78%
Finance	2,05%	1,47%	6,57%	-	10,09%
Finlande	-	-	2,19%	-	2,19%
Corporate	-	-	0,68%	-	0,68%
Finance	-	-	1,51%	-	1,51%
Liquidités	**3,63%**	**9,53%**	**0,00%**	**-**	**13,16%**

CPR INVEST - CLIMATE ULTRA SHORT TERM BOND - A EUR - ACC

OBLIGATAIRE

31/10/2026

EQUIPE DE GESTION



Julien Levy

Gérant de portefeuille



Antoine Petit

Gérant suppléant

COMMENTAIRE DE GESTION

Le mois d'octobre 2026 a été marqué par une nouvelle flambée des prix de l'énergie. En effet, les attaques contre des navires se sont poursuivies dans le détroit d'Ormuz, les Houthis ont revendiqué des frappes contre plusieurs raffineries saoudiennes et Donald Trump a laissé entendre que les frappes américaines sur l'Iran pourraient reprendre après les élections de mi-mandat du 3 novembre. Le baril de brent a ainsi progressé de près de 14% sur le mois, à 118 $, soit son plus haut niveau depuis six mois. Le prix du gaz naturel a, lui aussi, très fortement augmenté pour atteindre son plus haut niveau depuis la fin de l'année 2022.

L'autre fait marquant du mois a été le net repli des valeurs technologiques en toute fin de mois, après des publications de résultats décevantes d'Alphabet, Amazon et Intel, qui ont ravivé les doutes sur la rentabilité des investissements massifs dans l'IA. Les indices d'inflation publiés en octobre, portant sur le mois de septembre, ont de nouveau accéléré sous l'effet des prix de l'énergie.

En zone euro, l'inflation totale a atteint 3,8% contre 3,2% en août, soit son plus haut niveau depuis septembre 2023, la composante énergie progressant de 18,8% sur un an. En revanche, l'inflation sous-jacente est restée globalement stable, à 2,5%. Aux Etats-Unis, l'inflation totale (CPI) est passée de 3,4% à 3,7%, alors que l'inflation sous-jacente est remontée à 2,6%, un peu plus que prévu. Aux Etats-Unis, la croissance du PIB au T3 est ressortie à 3,4% en variation trimestrielle annualisée, au-dessus des attentes, portée par la consommation et l'investissement des entreprises. En zone euro, le PIB a progressé de 0,4% au T3, malgré une contraction surprise de 0,1% en France, mais le PMI composite a reculé à 51,9 en octobre, contre 53,1 en septembre, nettement en dessous des attentes.

Sur le volet des politiques monétaires la BCE, la Fed et la BoJ ont toutes décidé de laisser leurs taux inchangés en octobre. La Fed a maintenu la fourchette cible des fed funds à 3,75/4%, mais deux membres du FOMC (Lisa Cook et Beth Hammack) ont voté en faveur d'une nouvelle hausse. Kevin Warsh a indiqué que la hausse de taux de septembre avait commencé à produire ses effets et que le durcissement des conditions financières allait dans le sens d'une période de croissance et de stabilité des prix plus durable. Malgré la hausse du pétrole, les rendements obligataires ont nettement baissé sur le mois, profitant de la recherche de valeurs refuges en fin de mois et de la pause des banques centrales. Le taux 10 ans américain a reculé de près de 40 bps, à 4,90%, après avoir dépassé brièvement 5,30% au cours du mois. Le taux 10 ans allemand a baissé d'environ 25 bps sur le mois, à 3,29%, retrouvant ses niveaux de fin août. Les OAT françaises ont sous-performé en octobre, avec un net écartement du spread contre Bund (174 pb au plus haut), dans un contexte de regain d'aversion au risque souverain, alors que les inquiétudes persistent sur la trajectoire des finances publiques françaises et l'incertitude politique, notamment autour de l'adoption du budget 2027 et à l'approche de l'élection présidentielle.

Octobre 2026 a été un mois volatil pour le crédit euro, dans un environnement marqué par des tensions persistantes sur les souverains, une incertitude macroéconomique élevée et un élargissement des spreads resté contenu. Après un début de mois favorable aux marchés obligataires, soutenu par la baisse des rendements souverains, le crédit s'est d'abord écarté de manière ordonnée avant de se stabiliser progressivement. L'élargissement observé en milieu de mois n'a été que partiellement retracé, l'indice Euro Corporate IG terminant finalement le mois à 105 pb, en hausse de 14 pb sur la période, après avoir touché un point haut à 108 pb, soit son niveau le plus élevé de l'année. Le marché affiche ainsi une performance de +0,76 % sur le mois, principalement portée par la baisse des taux, tandis que l'excess return crédit ressort à -0,49 %. Dans ce contexte, les financières ont davantage souffert que les non-financières, les banques françaises sous-performant particulièrement dans le sillage de l'écartement de l'OAT. Les secteurs assurance, banques subordonnées et immobilier ont été les plus pénalisés, alors que la chimie, l'énergie et la santé ont mieux résisté. Les AT1 bancaires ont affiché une performance de +0,06 % pour un écartement de 30 pb, sous-performant les corporate hybrides (+0,70 %, +15 pb). Sur le segment HY, l'ajustement a été plus marqué, avec un élargissement des spreads de 55 pb à 359 pb et une performance de -1,00 %, sous l'effet d'une forte sous-performance des CCC par rapport aux BB/B. Les secteurs Média/Câble et Matériaux de construction ont particulièrement souffert, tandis que Transport, Assurance, Loisirs et banques subordonnées ont mieux résisté. Enfin, le marché primaire est resté soutenu, avec environ 51,7 Md€ d'émissions brutes, même si l'activité a ralenti en fin de mois sous l'effet de la volatilité et des réunions des banques centrales.

Bilan des positions du mois :

- La part des liquidités incluant les OPCVM monétaires est à 13.16 % de l'actif
- La sensibilité au crédit est en hausse à 1.02
- Nous avons une sensibilité au taux à 0.69, stable sur le mois
- La qualité de crédit du portefeuille est solide avec une notation moyenne de A-
- La note globale ESG ressort à C contre D pour l'indice de référence

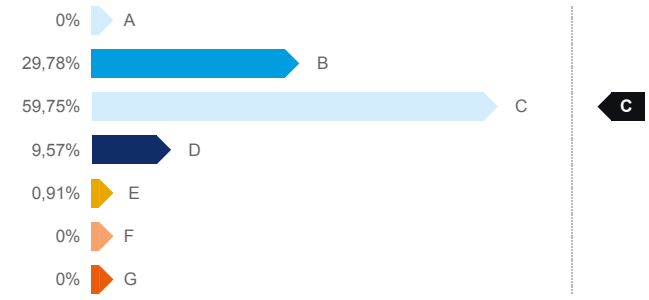
CPR INVEST - CLIMATE ULTRA SHORT TERM BOND - A EUR - ACC

OBLIGATAIRE 31/10/2026

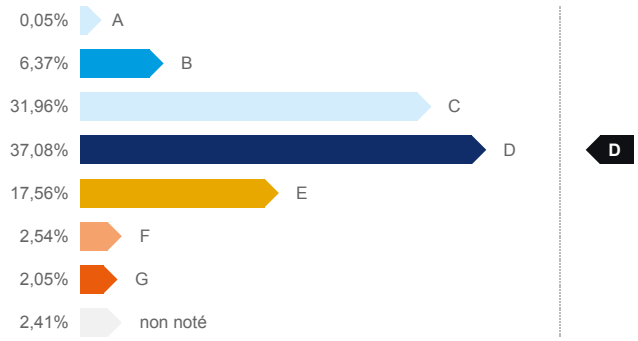
NOTE ESG MOYENNE (source : Amundi)

Notation Environnementale, Sociale et de Gouvernance. Les informations sur les aspects liés à la durabilité sont disponibles sur https://about.amundi.com/legal-documentation

Du portefeuille



De l'indice de référence



Evaluation par composante ESG

	Portefeuille	Indice
Environnement	C	D
Social	C	D
Gouvernance	C	D
Note Globale	**C**	**D**

Couverture de l'analyse ESG

Nombre d'émetteurs	**78**
% du portefeuille noté ESG²	100%

²Titres notables sur les critères ESG hors liquidités.

Définitions et sources

Investissement Responsable (IR)

L'ISR traduit les objectifs du développement durable dans les décisions d'investissements en ajoutant les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) en complément des critères financiers traditionnels.

L'ISR vise ainsi à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.

Critères ESG

Des critères extra-financiers sont utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

o « E » pour Environnement : consommation d'énergie, émissions de gaz à effet de serre, gestion de l'eau et des déchets…
o « S » pour Social/Sociétal : respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail…
o « G » pour Gouvernance : indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires …

L'échelle de notation du Groupe Amundi classe les émetteurs de A à G, A étant les meilleurs émetteurs et G les plus mauvais.

CPR INVEST - CLIMATE ULTRA SHORT TERM BOND - A EUR - ACC

OBLIGATAIRE 31/10/2026

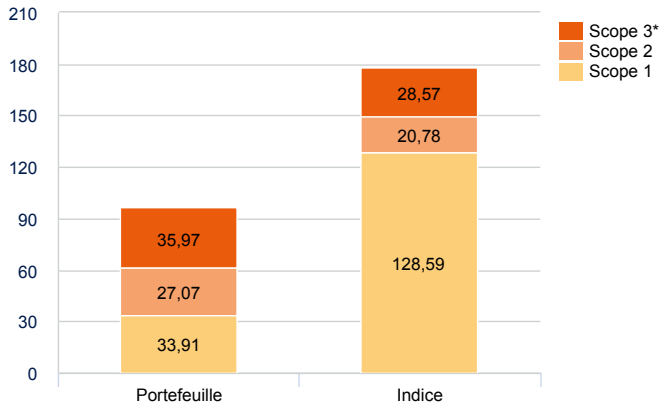
Zoom sur des indicateurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance

En complément de l'évaluation ESG globale du portefeuille et celle des dimensions E, S et G, le gérant utilise des indicateurs d'impact afin d'évaluer la qualité ESG du fonds sur les plans environnementaux, sociaux, de bonne gouvernance, et du respect des droits humains. A cette fin, quatre critères de performance ont été retenus et le fonds a pour objectif d'avoir un portefeuille affichant une meilleure performance que l'univers d'investissement de référence pour au moins deux de ces critères.

Environnement[1]

Total en tCO2 / M€ (portefeuille/indice) : 96,95 / 177,94

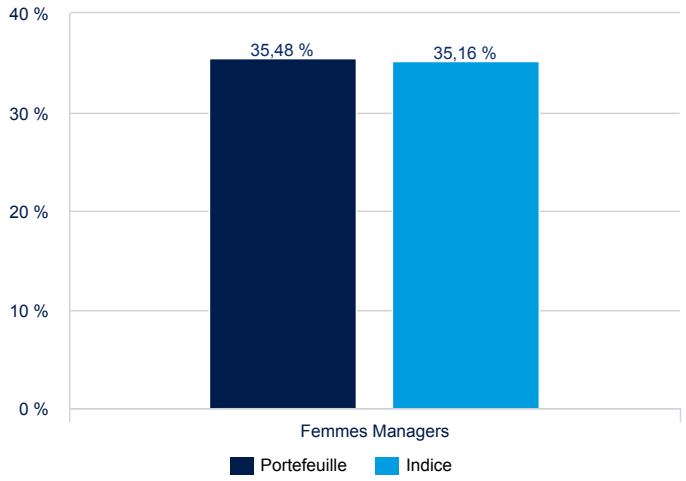
Intensité carbone par million d'euros de chiffre d'affaires



Cet indicateur mesure la moyenne des émissions en tonnes de CO2 équivalent par unité de revenu des entreprises (en million d'euros de chiffre d'affaires).
* Source: TRUCOST, fournisseurs de premier rang uniquement

Social[2]

Mixité des Managers



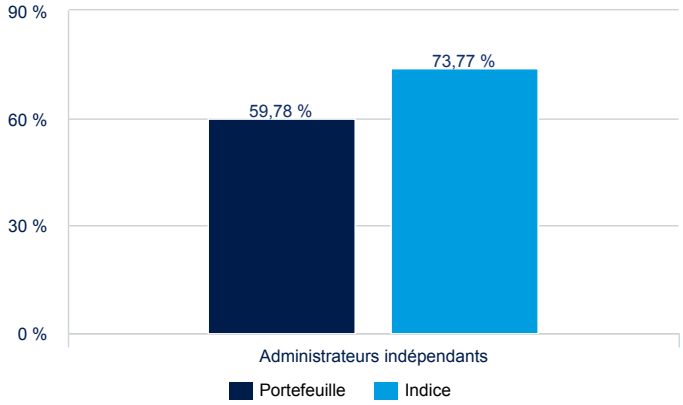
Pourcentage de femmes cadres parmi le total des cadres de l'entreprise. Fournisseur de données : Refinitiv.

Taux de couverture	97,96%	95,91%

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) :	97,57%	83,47%

Gouvernance[4]

Indépendance du Conseil d'Administration

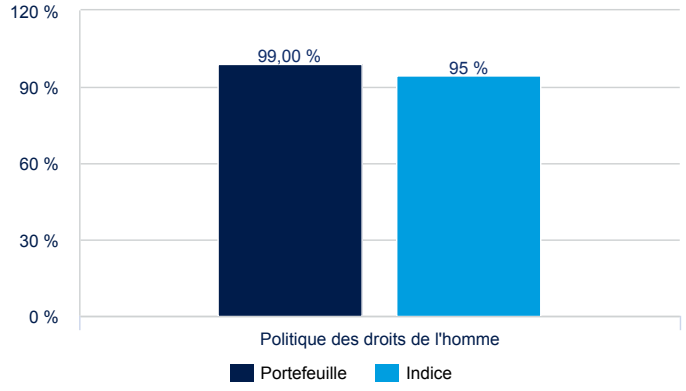


Pourcentage moyen d'administrateurs indépendants dans les conseils d'administration. Fournisseur de données : Refinitiv.

Taux de couverture	97,96%	95,91%

Respect des droits Humains[3]

Travail décent et liberté d'association



Pourcentage d'entreprises ayant une politique d'exclusion du travail des enfants, forcé ou obligatoire, ou garantissant la liberté d'association, appliquée universellement et indépendamment des lois locales. Fournisseur de données : Refinitiv.

Taux de couverture (portefeuille/indice)	97,57%	92,58%

CPR INVEST - CLIMATE ULTRA SHORT TERM BOND - A EUR - ACC

OBLIGATAIRE 31/10/2026

Sources et définitions

1. Indicateur Environnement / indicateur climat. Intensité en émissions carbone (en tCO2 par million d'euros de chiffre d'affaire). Ces données sont fournies par Trucost. Elles correspondent aux émissions annuelles des entreprises et sont exprimées en tonnes équivalent CO2, i.e. elles regroupent les six gaz à effet de serre définis dans le protocole de Kyoto dont les émissions sont converties en potentiel de réchauffement global (PRG) en équivalent CO2.
Définition des scopes :
- Scope 1 : Ensemble des émissions directes provenant de sources détenues ou contrôlées par l'entreprise.
- Scope 2 : L'ensemble des émissions indirectes induites par l'achat ou la production d'électricité, de vapeur ou de chaleur.
- Scope 3 : Toutes les autres émissions indirectes, en amont et en aval de la chaîne de valeur. Pour des raisons de robustesse des données, Amundi a choisi d'utiliser les émissions provenant des activités en amont du scope 3 - Source : modèle EEI-O Trucost (modèle d'entrée/sortie étendu à l'environnement de Trucost).

2. Pourcentage de femmes managers. Pourcentage de femmes cadres parmi le total des cadres de l'entreprise. S'il existe une répartition en pourcentage par catégorie, comme les cadres supérieurs, les cadres supérieurs, les cadres moyens, les cadres subalternes, nous considérons alors le pourcentage de femmes cadres moyens. Pourcentage de femmes cadres = nombre de femmes cadres/nombre total de cadres*100. Fournisseur de données : Refinitiv.

3. Indicateur Respect des Droits Humains. Pourcentage d'entreprises ayant une politique d'exclusion du travail des enfants, forcé ou obligatoire, ou garantissant la liberté d'association, appliquée universellement et indépendamment des lois locales. Fournisseur de données : Refinitiv.

4. Indépendance du Conseil d'Administration. Pourcentage moyen d'administrateurs indépendants dans les Conseils d'Administration. Fournisseur de données : Refinitiv.

Pour ces 4 Indicateurs, le total du portefeuille/de l'univers d'investissement est égal à la moyenne des indicateurs des entreprises pondérée par le poids des entreprises dans le portefeuille/l'univers d'investissement.

AVERTISSEMENT

Ce document est fourni à titre d'information seulement et il ne constitue en aucun cas une recommandation, une sollicitation ou une offre, un conseil ou une invitation d'achat ou de vente des parts ou actions des FCP, FCPE, SICAV, compartiment de SICAV, présentés dans ce document (« les OPC ») et ne doit en aucun cas être interprété comme tel. Ce document ne constitue pas la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. La société de gestion n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toutes informations contenues dans ce document. La société de gestion ne peut en aucun cas être tenue responsable pour toute décision prise sur la base de ces informations. Les informations contenues dans ce document vous sont communiquées sur une base confidentielle et ne doivent être ni copiées, ni reproduites, ni modifiées, ni traduites, ni distribuées sans l'accord écrit préalable de la société de gestion, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à la société de gestion ou à ses fonds de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays. Tous les OPC ne sont pas systématiquement enregistrés dans le pays de juridiction de tous les investisseurs. Investir implique des risques : les performances passées des OPC ne sont pas un indicateur fiable des performances futures, elles ne préjugent pas des performances futures. Les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. Les prospectus complets des OPC de droit français visés par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sont disponibles gratuitement sur simple demande au siège social de la société de gestion. Concernant les mandats de gestion, ce document fait partie du relevé des activités de gestion de votre portefeuille et doit être lu conjointement avec tout autre relevé périodique ou avis de confirmation relatif aux opérations de votre portefeuille, fourni par votre teneur de compte. La source des données du présent document est la société de gestion sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.

CPR INVEST - CLIMATE ULTRA SHORT TERM BOND - A EUR - ACC

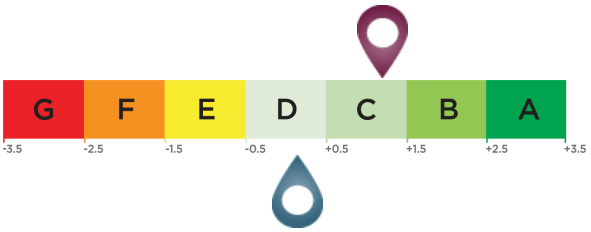
OBLIGATAIRE

31/10/2026

NOTE ESG MOYENNE (source : Amundi)

Notation Environnementale, Sociale et de Gouvernance. Les informations sur les aspects liés à la durabilité sont disponibles sur https://about.amundi.com/legal-documentation

Univers d'investissement ESG: 100% ICE BOFA 1-3 YEAR GLOBAL CORPORATE INDEX



Score du portefeuille d'investissement: 1,19

Score de l'univers d'investissement ESG[1]: 0,13

Couverture ESG (source: Amundi) *

	Portefeuille	Univers d'investissement ESG
Pourcentage avec une notation ESG Amundi[2]	100,00%	97,48%
Pourcentage pouvant bénéficier d'une notation ESG[3]	96,81%	100,00%

* Titres notables sur les critères ESG. Le total peut être différent de 100% pour refléter l'exposition réelle du portefeuille (prise en compte du cash).

Lexique ESG

Critères ESG

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

« E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets…).
« S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail…).
« G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires …).

Notes ESG

Note ESG de l'émetteur : chaque émetteur est évalué sur la base de critères ESG et obtient un score quantitatif dont l'échelle est basée sur la moyenne du secteur. Le score est traduit en note sur une échelle allant de A (le meilleur niveau) à G (le moins bon). La méthodologie d'Amundi permet une analyse exhaustive, standardisée et systématique des émetteurs sur l'ensemble des régions d'investissements et des classes d'actifs (actions, obligations, etc.).
Note ESG de l'univers d'investissement et du portefeuille: le portefeuille et l'univers d'investissement se voient attribuer un score ESG et une note ESG (de A à G). Le score ESG correspond à la moyenne pondérée des scores des émetteurs, calculée en fonction de leur pondération relative dans l'univers d'investissement ou dans le portefeuille, hors actifs liquides et émetteurs non notés.

Intégration de l'ESG chez Amundi

En plus de se conformer à la politique d'investissement responsable d'Amundi[4], les portefeuilles d'Amundi intégrant l'ESG ont un objectif de performance ESG qui vise à atteindre un score ESG pour leur portefeuille supérieur au score ESG de leur univers d'investissement ESG.

[1] La référence à l'univers d'investissement est définie par l'indicateur de référence du fonds ou par un indice représentatif de l'univers ESG investissable.
[2] Pourcentage de titres du portefeuille total ayant une note Amundi ESG (en termes de pondération)
[3] Pourcentage de titres du portefeuille total pour lesquels une méthodologie de notation ESG est applicable (en termes de pondération).
[4] Le document mis à jour est disponible à l'adresse https://www.amundi.com/int/ESG.

Niveau de durabilité (source : Morningstar)



Le niveau de durabilité est une notation produite par la société Morningstar qui vise à mesurer le niveau de responsabilité d'un fonds de façon indépendante sur la base des valeurs en portefeuille. La notation s'établit de très faible (un globle) à très élevé (5 globes). L'obtention de cette notation par le compartiment ne signifie pas que celui-ci réponde à vos propres objectifs en matière de durabilité.

Source Morningstar ©
Sustainability Score – sur la base des analyses de risques ESG fournies par Sustainalytics sur les entreprises, utilisées dans le calcul du score de durabilité de Morningstar.
© 2026 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues ici : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être reproduites ou redistribuées ; et (3) ne sont pas garanties d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables en cas de dommages ou de pertes liés à l'utilisation de ces informations. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. Pour plus d'informations sur le rating Morningstar, veuillez consulter leur site www.morningstar.com.